

des cultivateurs. Généralement une ou des personnes sont chargées d'aider le fabricant dans l'administration de la vente des produits, de manière à sauvegarder tous les intérêts.

Il est difficile de dire lequel du beurre ou du fromage paiera mieux chez vous. Je crois que le beurre trouverait dans les provinces maritimes un meilleur débouché local que le fromage. Mais l'essentiel, c'est de trouver un fabricant compétent qui prenne les risques de l'entreprise. Votre succès dépendra du fabricant surtout.

Un cercle agricole vous serait particulièrement utile. Rappelez-vous qu'il suffit d'un peu de courage et de bonne volonté de la part d'une dizaine de personnes tout au plus. Les autres viendront petit à petit s'ils y trouvent de l'intérêt. Or, c'est en définitive une question d'argent à gagner. Ils en seront tous tôt ou tard s'ils ont de l'intelligence.

Vous dévoué serviteur,
ED. A. BARNARD.

La pourriture chez le mouton

Voulez-vous avoir l'obligeance de répondre dans le *Journal d'agriculture* aux questions suivantes :

1. Y a-t-il quelques remèdes pour guérir la pourriture ?
2. Quels sont les symptômes pour connaître la pourriture ?
3. La pourriture est-elle contagieuse ?

J'ai un bélier leicester âgé de trois ans, et au 15 octobre une petite bosse lui a poussé sur le nez entre la narine et l'œil ; j'ai fendu cette bosse avec un couteau et une matière jaune ayant une mauvaise odeur a coulé de cette plaie. Une semaine après cela, une bosse de la forme d'une bouteille a poussé en bas de l'oreille, j'ai encore fendu cette bosse et la matière qui coule est pareille à celle qui coule dans l'autre plaie. Le mouton a les yeux creux, il a le dos rond et quand on lui pèse sur les reins, un craquement (crackling sound) se fait entendre. La peau, de rouge qu'elle était, me semble devenir jaune et tachetée de noir. Une réponse m'obligerait.

RÉPONSE PAR LE DR COUTURE.—1. Il y en a—mais il est beaucoup plus avantageux de prévenir que de guérir. Je ne conseillerais certainement pas d'entreprendre le traitement d'une telle maladie. Il vaut mieux envoyer l'animal à l'abattoir au plus tôt.

2. Symptômes : L'œil du mouton qui en santé doit être parsemé d'une quantité considérable de vaisseaux rouges, prend dans cette maladie une teinte jaunâtre. Toutes les muqueuses apparentes telles que celles des lèvres, des narines, prennent cette même teinte. Le mouton est abattu, ne se défend pas quand on veut le saisir, ne suit pas le troupeau. L'amaigrissement est progressif, par conséquent la faiblesse. A une époque avancée, il apparaît entre les deux mâchoires une tumeur à laquelle on donne le nom de bouteille qui est plus apparente lorsque l'animal tient la tête baissée pendant quelque temps. Cette tumeur varie de volume. Elle est toujours indolente, fluctuante. Un des symptômes les plus caractéristiques, c'est ce bruit de craquement que fait entendre la peau au-dessus des reins, lorsqu'on la comprime entre les doigts.

3. La pourriture est contagieuse. Elle est causée par la présence dans le foie d'un parasite qu'on appelle *douvé hépatique*. Ce parasite est expulsé et peut ensuite s'introduire par les aliments, etc., dans le corps d'autres moutons et y produire la maladie. Dès que cette maladie s'est introduite dans le troupeau, il vaut beaucoup mieux détruire celui-ci. Si l'on jugeait à propos d'instituer un traitement, on donnera :

Sulfate de fer.....	1 oz.
Gentiane pulvérisée.....	10 oz.
Sel de cuisine.....	2½ oz.

Direction : Pulvériser le sel de cuisine et le sulfate de fer ; ajoutez la gentiane et mêlez. Divisez en 20 poudres. Donnez une poudre trois fois par jour avec soit de la bière ou du gruau.

Les conditions hygiéniques devront être les meilleures : exquise propreté de la bergerie, bonne ventilation, surtout exempte d'humidité.

Il est bon d'ajouter que la pourriture n'affecte que les moutons qui paissent dans les endroits humides. Elle fait son apparition surtout dans les années pluvieuses. De sorte que aussitôt qu'on aura le moindre soupçon de la présence de la maladie dans un troupeau, on devra placer celui-ci sur un terrain sec et élevé.

Les cercles et les sociétés d'agriculture

Nous croyons devoir publier la correspondance qui suit. Elle explique un point de notre circulaire au clergé qui pouvait manquer dans le détail :

J'ai convoqué, dimanche dernier, une assemblée des paroissiens à qui j'ai communiqué la lettre-circulaire que vous m'avez adressée.

Ça été l'opinion de ceux qui étaient présents que le plus sûr moyen d'organiser cette société d'agriculture, dont vous parlez, ce serait que vous-même, ou quelqu'un député par vous, vint ici donner des explications et faire mieux comprendre l'importance de l'établissement de ces sociétés.

Plusieurs personnes m'ont paru bien désireuses de voir cette société d'agriculture s'établir ici, dans l'espoir surtout de pouvoir entendre de temps en temps des personnes compétentes, qui leur parleraient de la science agricole, etc.

Si vous pouviez venir un dimanche, ce serait le jour qui leur conviendrait le mieux. Quel que soit le jour que vous choisissiez, veuillez-m'en avvertir d'avance, afin que je puisse l'annoncer en chaire.

Je suis persuadé que votre visite serait de nature à stimuler le zèle de tous, et aiderait puissamment à organiser une société appelée à faire un grand bien parmi nos cultivateurs.

E. B., prêtre.

7 décembre 1888.

RÉVÉREND MESSIRE E. B., PRÊTRE, Curé d'A., Q.

Monsieur,—Permettez que je vous félicite du zèle que vous montrez en faveur de l'agriculture. J'ai lu votre lettre avec attention. J'y vois que vos paroissiens semblent désireux de voir un *cercle agricole* se fonder chez vous. Cela serait facile et porterait d'excellents fruits, avec un peu de travail, de bonne volonté et de persévérance. Celui qui vous aiderait le mieux sous les circonstances est mon bon ami, M. le curé Montminy, de Saint-Agapit. Il a bien voulu accepter la mission d'aller, sur invitation, faire connaître les avantages nombreux que sa paroisse retire depuis plusieurs années du *cercle agricole* qu'il a fondé.

Quant à bénéficier des argents octroyés aux sociétés d'agriculture, c'est une affaire plus difficile. A mon avis, des *cercles agricoles* bien dirigés, dans la majorité des paroisses d'un comté, engloberaient la société d'agriculture du moment que les membres seraient les mêmes, et cela pour le plus grand bien de l'agriculture. Les sociétés d'agriculture ont pour but de développer les ressources agricoles du comté. Les *cercles* ont absolument le même but, mais ils possèdent, sous une direction éclairée, des moyens d'action infiniment plus énergiques. Ils ont de plus intérêt à faire, dans leur paroisse respective, ce que la société voudrait faire *peut-être*, mais presque toujours, sans moyen efficace d'action.

C'est une question délicate que d'entreprendre même un progrès véritable : bien des intérêts sont en jeu. J'avais un devoir à remplir : celui de faire toucher du doigt une lacune qui fait perdre à un tiers au moins de toutes les paroisses du pays, un encouragement sérieux et *sonnant* au progrès agricole. J'avais aussi, nécessairement, à indiquer un remède. Je l'ai fait, en conseillant d'abord la création de *cercles* bien dirigés puis l'entente entre les différents *cercles* du comté de manière à bénéficier des avantages pécuniaires offerts aux sociétés d'agriculture.

A chacun maintenant de prendre les moyens indiqués pour